



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



I - Contexte économique et politique

1- Contexte économique

✓ Croissance

- La croissance de la zone euro devrait se situer autour de -7% pour l'année 2020, un rebond est attendu sur 2021 (+4%)
- En France, une contraction de la croissance du PIB est prévue sur 2020 à hauteur de -9%. Une évolution de l'ordre de 5% est envisagée sur 2021

✓ Inflation

- L'inflation pour l'année 2020 devrait être nulle, une légère augmentation est attendue sur 2021 (+0,5%)

✓ Déficit public

- Un déficit public en forte augmentation sur 2020 (11,3% du PIB) du fait de la crise sanitaire
- Le Projet de Loi de Finances pour 2021 prévoit une diminution de ce déficit sur l'année 2021 pour atteindre 7,8% du PIB en fin d'année

I - Contexte économique et politique

2- Projet de loi de Finances pour 2021: Mesures relatives aux collectivités

✓ **Modification des recettes fiscales des collectivités à compter de 2021 pour compenser la suppression de la taxe d'habitation (LFI 2020)**

- Communes : Transfert des recettes de foncier bâti du département.
- EPCI : Affectation d'une quote-part de TVA.

Cette contribution sera indexée sur l'évolution de la TVA au niveau national (ressource non territorialisée dont l'évolution sera déconnectée des actions entreprises localement). La compensation sera déterminée au regard du produit de TH perçu sur l'année 2020

✓ **Fiscalité des entreprises : Baisse des impôts de production (10 Md€/an)**

- Réduction de 50% de la CVAE pour toutes les entreprises, et réduction de moitié des impôts fonciers (TF et CFE) pour les établissements industriels
- Impact pour les collectivités :
 - CVAE : seule la part régionale est concernée (compensée par un transfert de TVA), la CdA continuera à percevoir de la CVAE
 - Impôts fonciers : CdA et communes concernées : un dispositif de compensation « intégral, dynamique, et territorialisé » est mis en œuvre.

✓ **Stabilité de l'enveloppe globale de DGF pour l'année 2021**

- L'enveloppe globale prévue pour 2021 est gelée au niveau de 2020, soit 26,8 Mds



II – Situation financière fin 2020

II – Situation financière fin 2020

- ✓ **Impact de la crise sanitaire sur le budget 2020 : 8,1 M€**
 - **Une perte de recette estimée à 5,3 M€ sur l'année 2020**
 - Recettes fiscales : 1,6 M€ (taxe de séjour, versement mobilité)
 - Recettes commerciales transports : - 2M€
 - Recettes tarifaires (piscines, conservatoires) : - 970 K€
 - Exonérations loyers : - 650 K€
 - Exonération redevance : -100 K€
 - **Des dépenses supplémentaires estimées à 3,2 M€ sur 2020**
 - Plan de relance entreprises : 2,4 M€
 - Plan de soutien ESS : 100 K€
 - Plan de soutien étudiants : 102 K€
 - Dépenses liées à la crise sanitaires (nettoyage, masques, ...) : 350 K€
 - Subvention complémentaire Aéroport : 160 K€

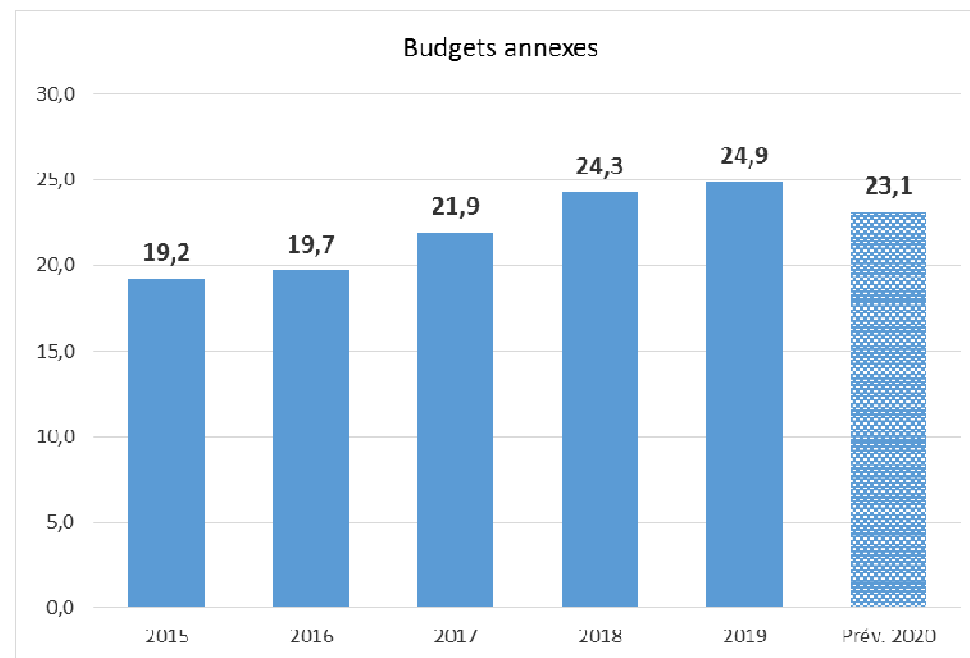
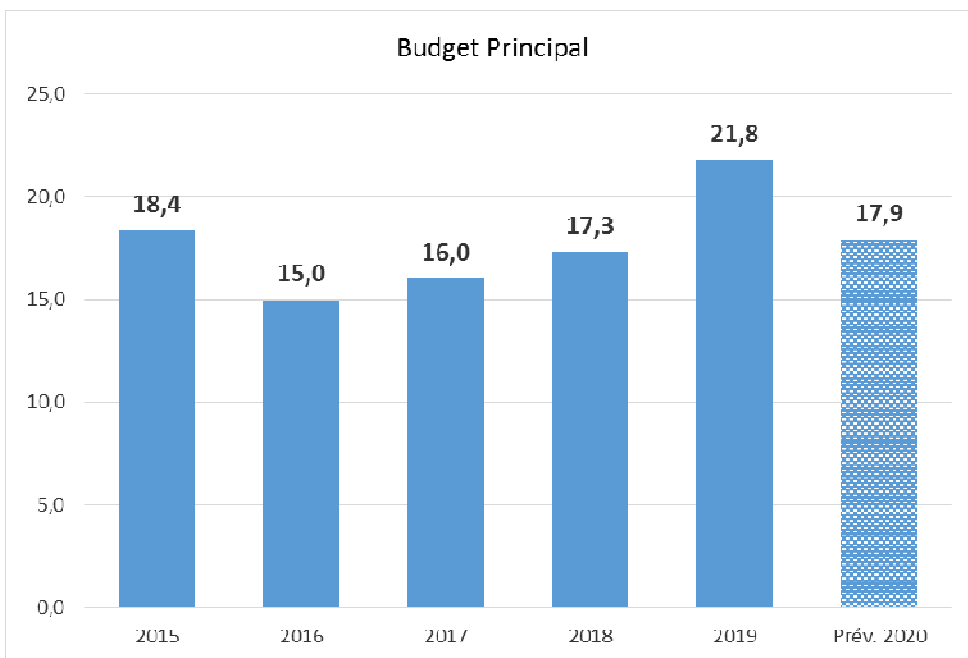
Ces pertes de recettes ou dépenses complémentaires ont pu être financées pour partie grâce aux résultats excédentaires des années passées (initialement affectés à l'investissement).

Une baisse de l'autofinancement est néanmoins constatée sur l'exercice 2020

II – Situation financière fin 2020

✓ Un autofinancement en baisse sur l'année 2020

- Une diminution de 3,9 M€ sur le budget principal (qui sera partiellement compensée par une reprise sur les excédents des années passées). Hors impact Covid19, l'autofinancement 2020 aurait été d'environ 21 M€
- Une diminution de 1,8 M€ sur les budgets annexes, concentrée principalement sur le budget mobilité transports

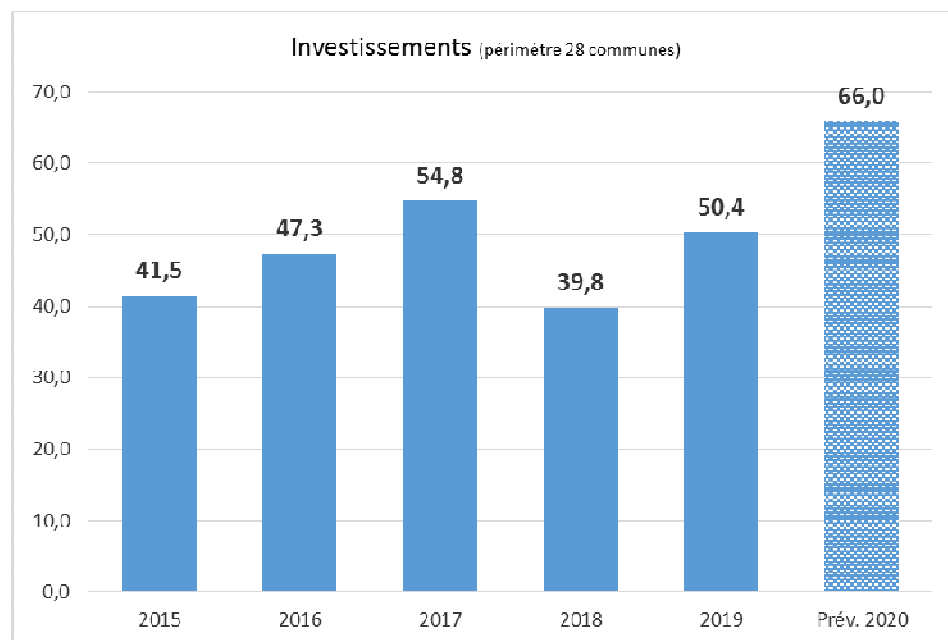


Epargne nette/hab 2020 CdA : 96 €/hab
Moyenne aggro 2019 : 62 €/hab

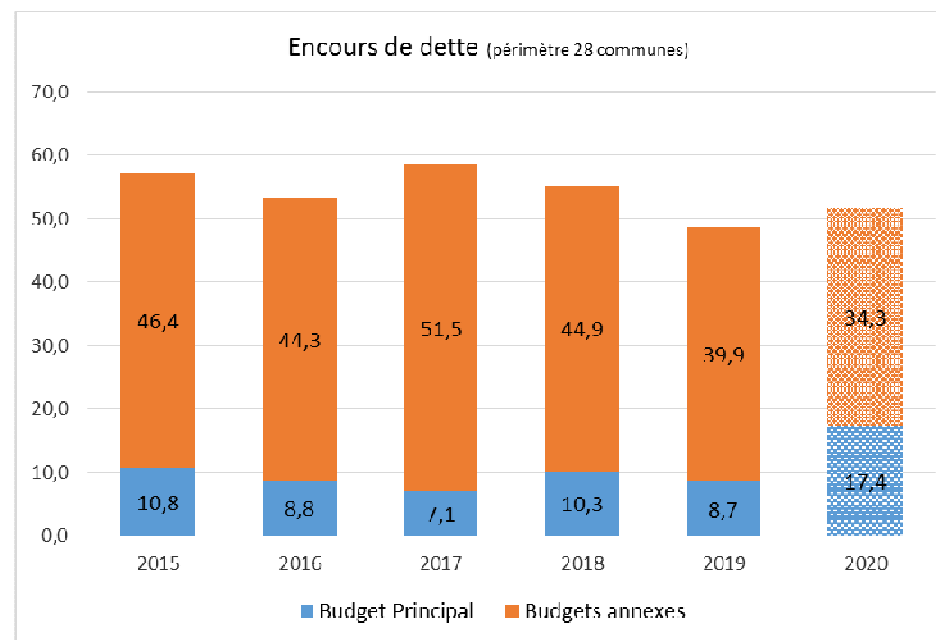
II – Situation financière fin 2020

✓ Un niveau d'investissement important malgré la crise sanitaire

- 66 M€ d'investissement sur le territoire (PAPI Port Neuf, PEM Gare, UVE, Acquisitions bus, ...)
- Un encours de dette en légère hausse sur le budget principal (+8,7 M€), en diminution sur les budgets annexes (-5,6 M€)



Dép. Inv/hab 2020 CdA : 381 €/hab
Moyenne agglo 2019 : 221 €/hab



Encours dette /hab 2020 CdA : 298 €/hab
Moyenne agglo 2019 : 645 €/hab



III – Principales Orientations budgétaires 2021

III – Orientations budgétaires 2021

1- Un plan de relance renforcé face à la crise sanitaire

- ✓ Un niveau de recettes toujours impacté par la crise sanitaire (-2,1 M€)
 - Une dynamique non retrouvée sur les recettes fiscales en 2021 (*La perte de recettes fiscales à hauteur de 1,2 M€ devrait être enregistrée en 2022 sur la CVAE notamment, du fait d'un décalage de 2 années dans le versement*)
 - Un niveau de taxe de séjour attendu en baisse de 500 K€ par rapport à une année classique
 - Des recettes tarifaires qui ne retrouvent pas le niveau de 2019 (-500 K€)
 - Des recettes voyageurs inférieures de 900 K€ par rapport aux prévisions avant crise sanitaire (*pour mémoire, 7M€ encaissés au titre de l'année 2019*)

- ✓ Un plan de relance renforcé sur l'année 2021 : 4,3 M€
 - Plan d'aide spécial aux entreprises impactées : 3,5 M€
 - Plan d'aide au secteur de l'économie sociale et solidaire : 130 K€
 - Plan d'action en direction des étudiants : 230 K€
 - Plan d'actions pour renforcer l'attractivité du territoire : 300 K€
 - Plan d'actions pour les demandeurs d'emploi (le Lab'emploi) : 100 K€

=> Afin de ne pas alourdir la fiscalité sur le territoire, une stabilité des taux d'imposition et redevances est proposé sur l'année 2021

III – Orientations budgétaires 2021

2- Un renforcement des actions autour de la transition écologique et du projet LRTZC

- ✓ Une montée en puissance du projet LRTZC « socle »
 - Une programmation de dépenses à hauteur de 2,6 M€ sur 2021, avec notamment la mise en place de la plateforme de la rénovation, de la constitution d'un comité citoyen, ou la réalisation d'un bilan carbone des milieux ainsi qu'une exposition itinérante.
 - Des cofinancements contractualisés avec la Banque des Territoires (25 M€), la Région (8 M€)

- ✓ Des investissements importants autour de la mobilité : 23 M€ (*PEM, pistes cyclables, renouvellement flotte bus, ...*)

- ✓ Création d'un fonds de soutien à la transition écologique des entreprises à hauteur de 1 M€ (*dans le cadre plan de relance Covid19*)

- ✓ Développement des énergies renouvelables : *installation de panneaux photovoltaïques sur les STEP, fonds concours photovoltaïques à destination des communes*

- ✓ Autres actions : *Démonstrateur H2, ouverture recyclerie, plan alimentaire territorial, ...*

III – Orientations budgétaires 2021

3- Un investissement sur le territoire important sur l'année 2021

✓ Une programmation d'investissements estimée à 119 M€ sur l'année 2021

- Budget principal : 68 M€, notamment sur le Pôle d'échanges multimodal, les travaux sur le PAPI Port Neuf, la création de pistes cyclables, la politique de l'habitat, ou le projet urbain Joffre Rompsay
- Eau et Assainissement : 17 M€, principalement sur le renouvellement des réseaux
- Transports : 5 M€, principalement sur le renouvellement de la flotte de bus
- Gestion et prévention des déchets : 16 M€, notamment sur la mise aux normes de l'UVE et la construction des nouveaux centres de valorisation des déchets
- Aménagement des zones d'activités économiques : 5,7 M€

✓ Un financement assuré par l'autofinancement, des subventions à percevoir, et un recours maîtrisé à la dette



IV – Principaux indicateurs financiers

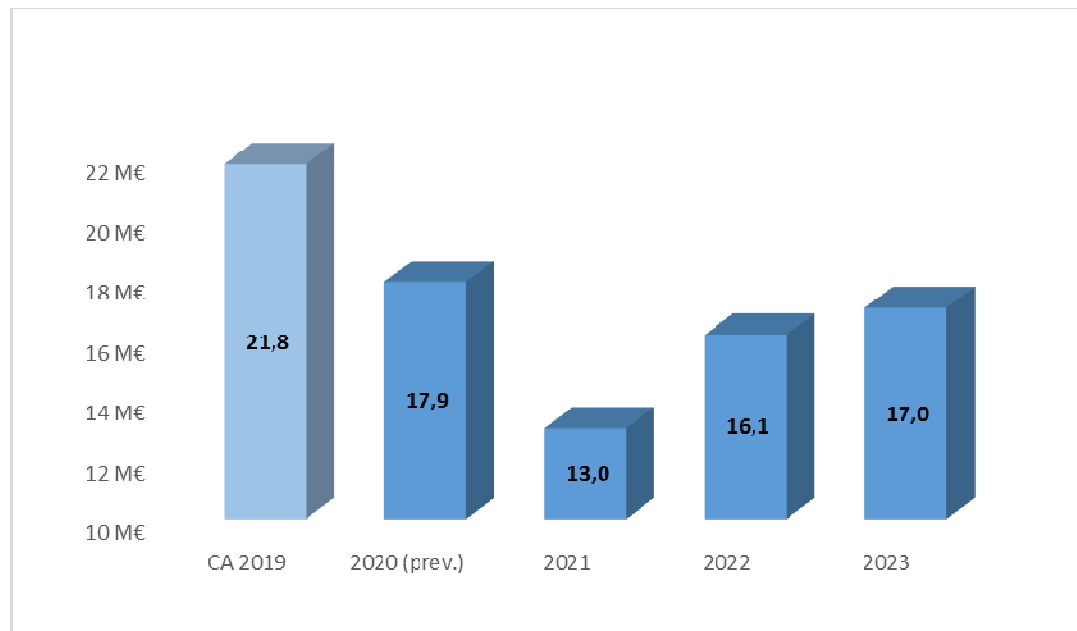
Budget Principal



IV – Les principaux indicateurs financiers – Budget Principal

1- Autofinancement

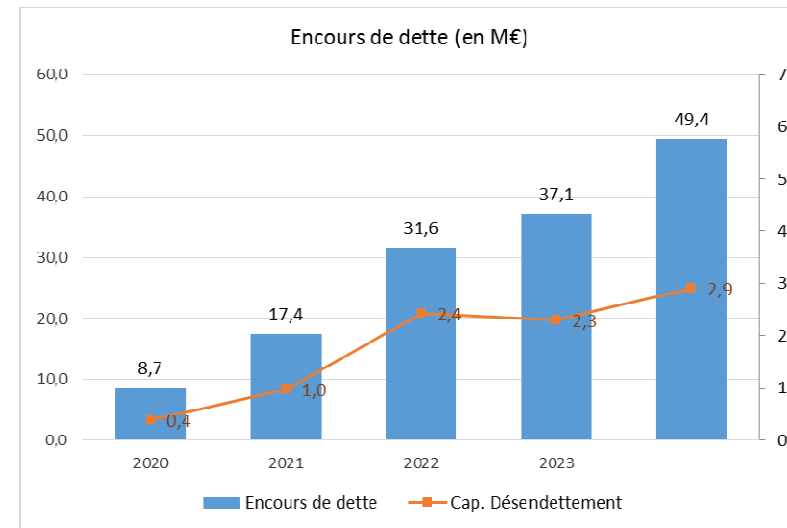
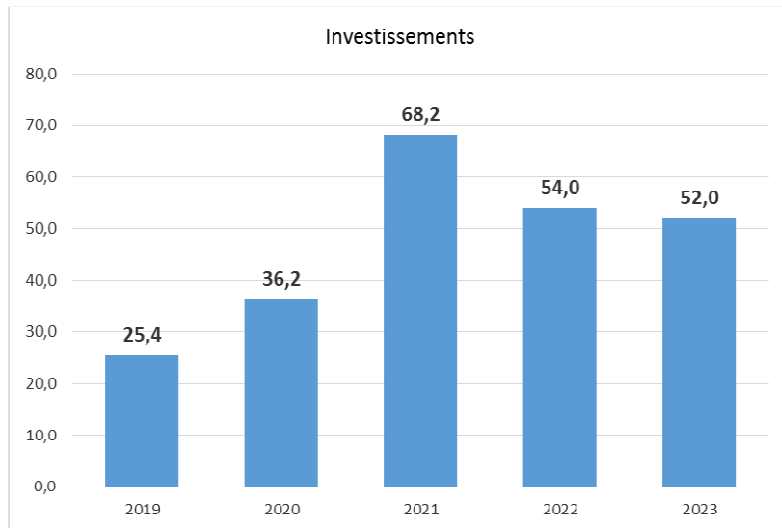
- ✓ Face à la quasi-stagnation des recettes, et aux charges nouvelles liées aux plans de relance, l'autofinancement diminuera de façon importante sur 2021. Il s'élèvera à 13 M€
- ✓ Hors impact COVID19, l'autofinancement 2021 se situerait autour de 18 M€
- ✓ A partir de 2022, un rebond est attendu sur l'autofinancement, il devrait se situer autour de 16 M€. Cette hausse est essentiellement liée à la fin des plans de relance, les recettes resteront relativement stables (perte importante de CVAE sur 2022)



IV – Les principaux indicateurs financiers – Budget Principal

2- Investissements

- ✓ Un niveau d'investissement élevé sur le budget principal programmé sur les 3 prochaines années (174 M€) : Pôle d'échange multimodal (20 M€ sur la période), Politique habitat / logements (22,6 M€), PRU (12 M€), Pistes cyclables (14 M€), réhabilitation Espaces Congrès (5,6 M€), Projets urbains (18 M€, GEMAPI (11 M€), ...
- ✓ Parallèlement à ces dépenses, des recettes de subventions importantes sont attendues sur certains programmes (PEM, PAPI notamment)
- ✓ Le financement par emprunt s'élèvera au maximum à 20 M€ sur l'année 2021 (10M€ sur 2022 et 15 M€ sur 2023). La capacité de désendettement se situera autour de 1 an pour 2021, et 3 années à horizon 2023





IV – Principaux indicateurs financiers

Budgets annexes

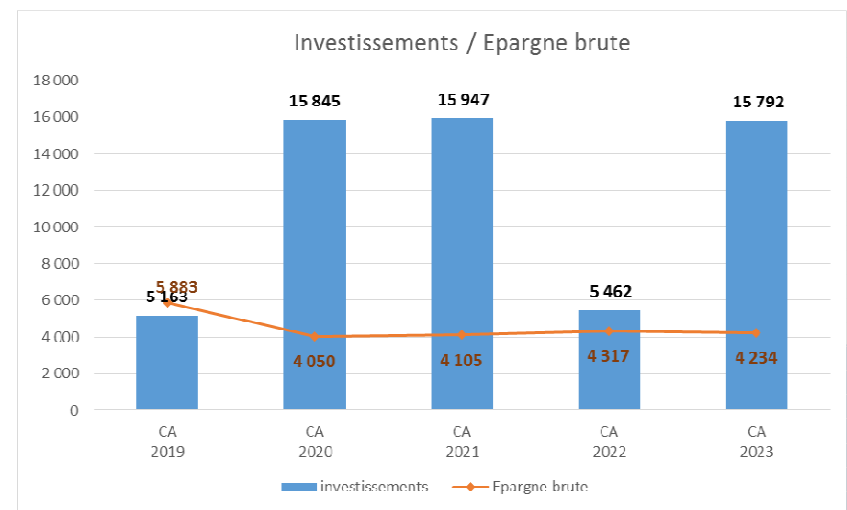
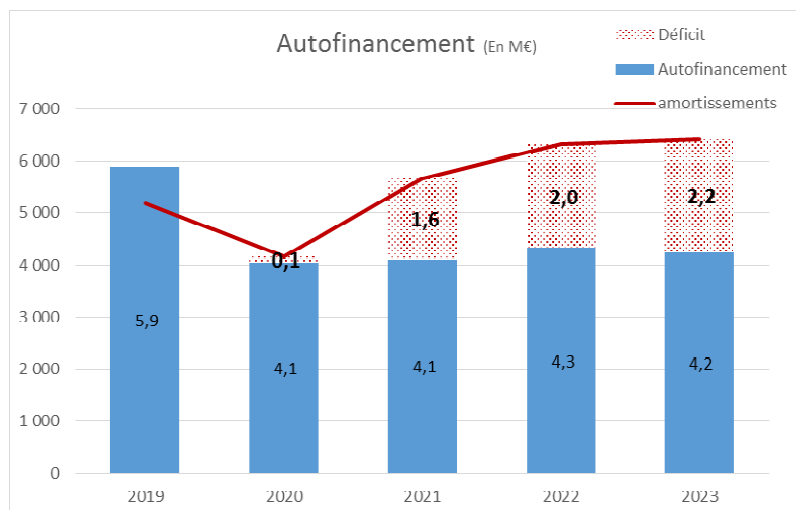


IV – Les principaux indicateurs financiers – Budget annexes

✓ Budget Gestion et Prévention des Déchets

- Un budget en tension depuis 2019, suite à la diminution importante des ventes des matières recyclées et une hausse des contrats de prestations de collecte et traitement
- Sur l'année 2021, un déficit de 1,6 M€ est estimé sur le budget. L'équilibre sera atteint par une reprise des résultats des années passées
- Face à ces pertes de recettes, à la hausse programmée de certaines charges (TGAP, indexation des contrats), et aux investissements importants à venir, l'équilibre du budget ne sera pas atteint sur les années à venir (autofinancement insuffisant pour couvrir les dotations aux amortissements).

=> Une réflexion est actuellement engagée sur le financement du service déchets, ainsi que sur le niveau de service proposé sur le territoire. Des propositions devront être faites sur l'année 2021, pour une mise en œuvre dès 2022

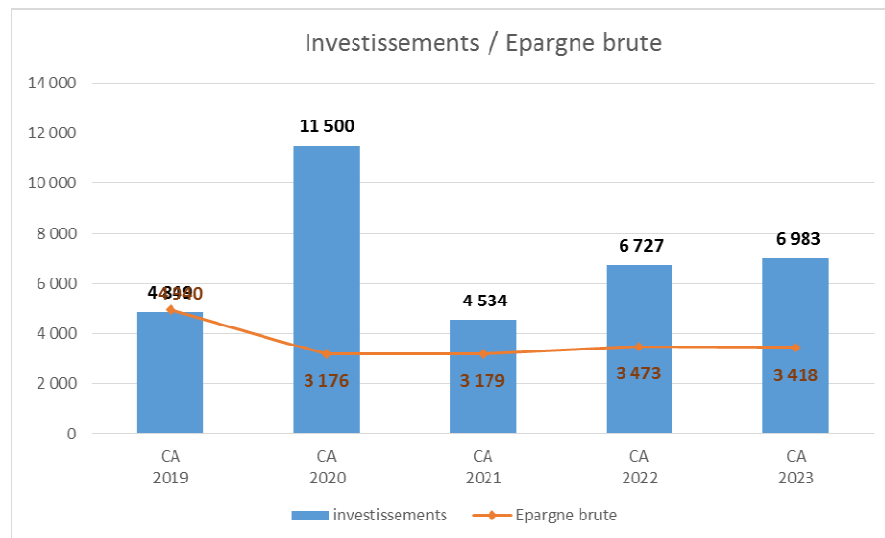
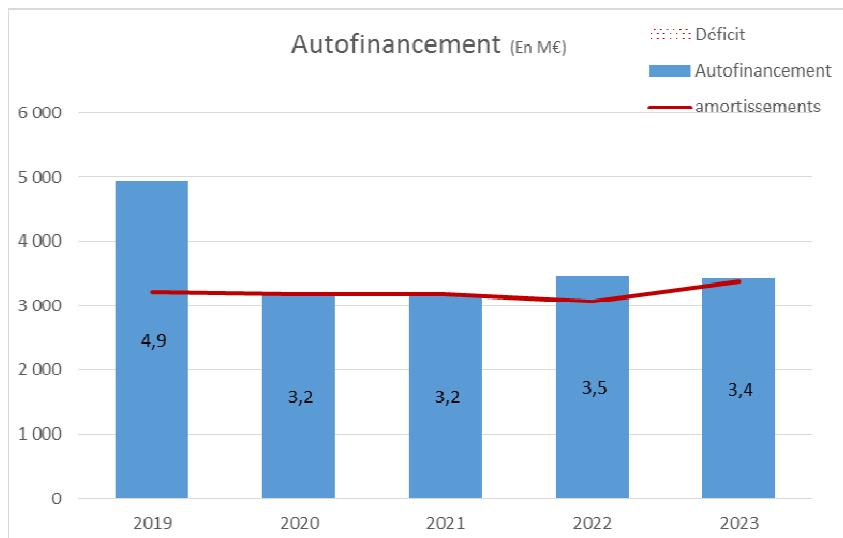


IV – Les principaux indicateurs financiers – Budget annexes

✓ Budget Mobilité transports

- Un budget fortement impacté par la crise sanitaire sur l'année 2020 : - 3 M€ de recettes
- Sur l'année 2021, un niveau de recettes qui reste inférieur aux années avant crise (-1,2 M€), et des dépenses supplémentaires à financer (transports des élèves assis notamment)
- Face à ces pertes de recettes, une reprise sur les excédents des années passées est nécessaire à hauteur de 1,5 M€ sur 2020, et 200 K€ sur 2021

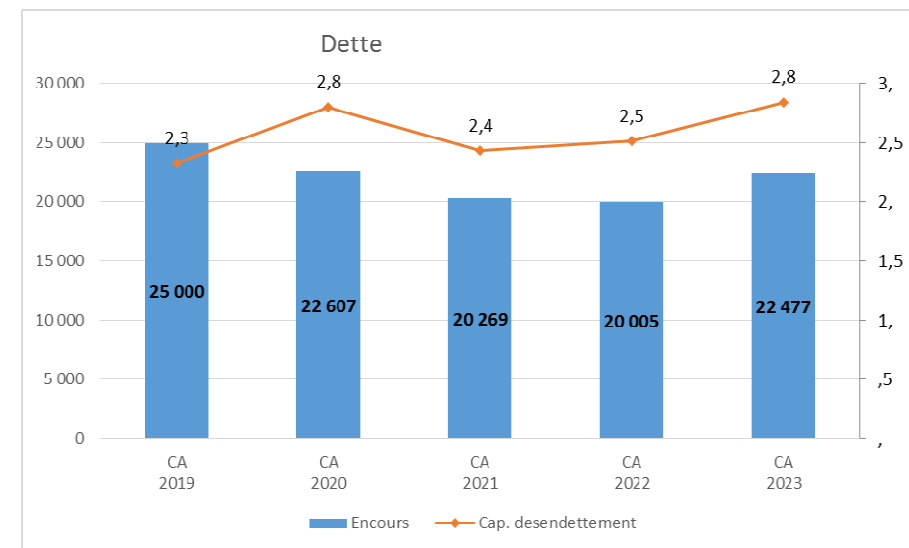
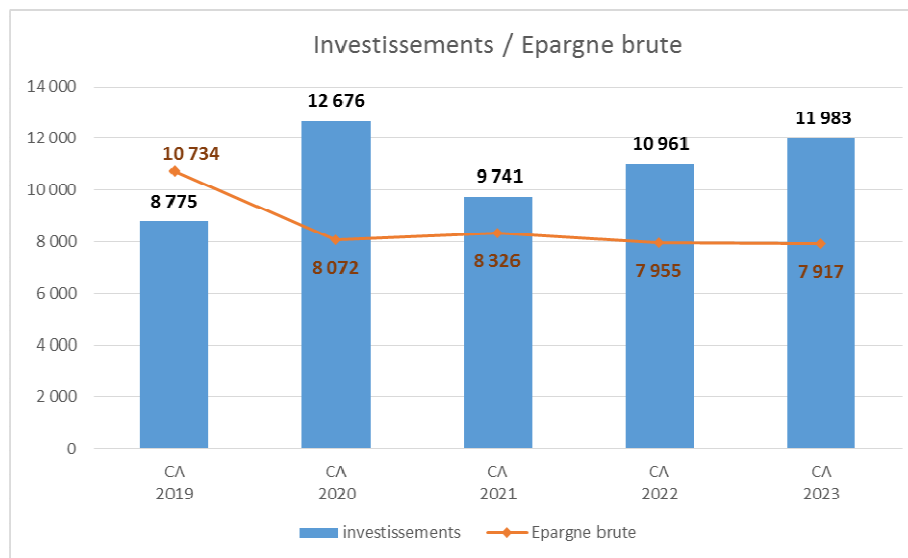
=> Le budget mobilité transports est équilibré jusqu'en 2023. A compter de 2024, et face aux investissements importants à venir sur ce budget (bus, dépôts, voies BHNS, ...), l'endettement va fortement augmenter. L'autofinancement sera alors insuffisant, aussi un nécessaire réajustement du budget sera nécessaire (offre de services, recettes complémentaires)



IV – Les principaux indicateurs financiers – Budget annexes

✓ Budget Assainissement

- Un niveau d'autofinancement élevé et stabilisé autour de 8 M€ (soit 40% des recettes de fonctionnement) sur les années 2020 et 2021
 - Maintien d'un niveau d'investissements important afin de faire face au renouvellement des réseaux (plus de 10 M€ par an)
 - Un encours de dette en diminution depuis plusieurs années, et qui devrait se situer autour de 21 M€ fin 2021
- => Proposition d'une stabilisation des tarifs de la redevance assainissement sur l'année 2021



IV – Les principaux indicateurs financiers – Budget annexes

✓ Budget Eau Potable

- A compter de 2021, l'exercice de la compétence eau potable en direct sur l'ensemble du territoire va fortement impacter les masses financières de ce budget
- Les tarifs de vente d'eau aux usagers resteront inchangés sur l'année 2021. Une réflexion sera menée sur l'année afin de mettre en œuvre la future convergence tarifaire sur les 28 communes décidée par le conseil communautaire
- La sortie de Eau 17 va engendrer :
 - Une augmentation de 5 M€ sur les recettes de fonctionnement : reversement des recettes issues de la vente d'eau aux usagers sur le secteur « RESE », et d'une partie des recettes sur le secteur « SAUR » (part investissement)
 - Une augmentation de 3 M€ sur les dépenses de fonctionnement : Rémunération de la RESE pendant la période transitoire, achat d'eau à Eau17, et dépenses diverses de gestion
 - Une augmentation de 2M€ des dépenses d'investissement pour le renouvellement des réseaux sur les 26 communes
- Globalement sur le budget eau potable, un autofinancement de 5,4 M€ est attendu sur l'exercice 2021.
- Des investissements à hauteur de 7 M€ sont programmés sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, financés par l'autofinancement et les excédents de l'année passée. Aucun emprunt n'est nécessaire.

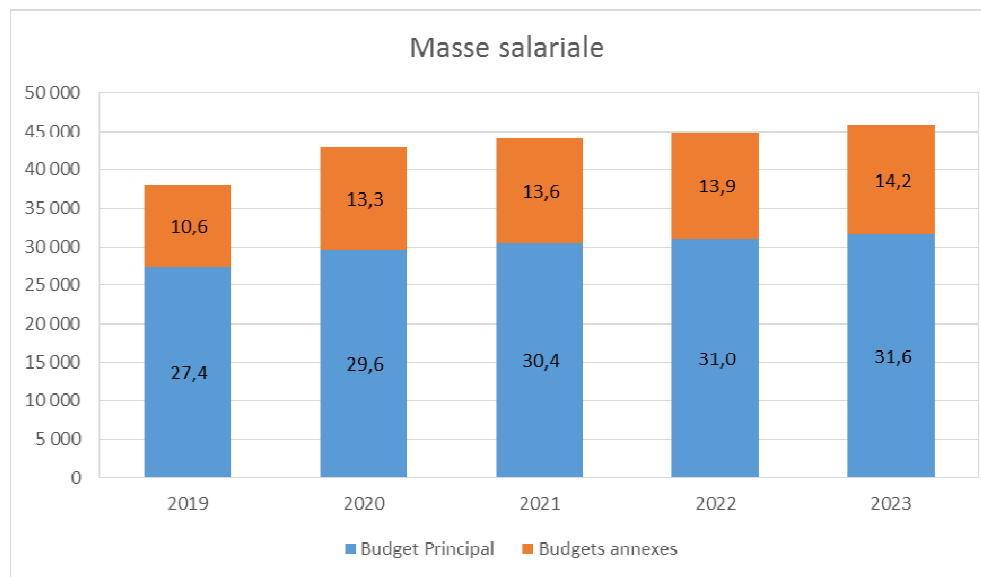


V – Masse salariale

V – Les principaux indicateurs financiers

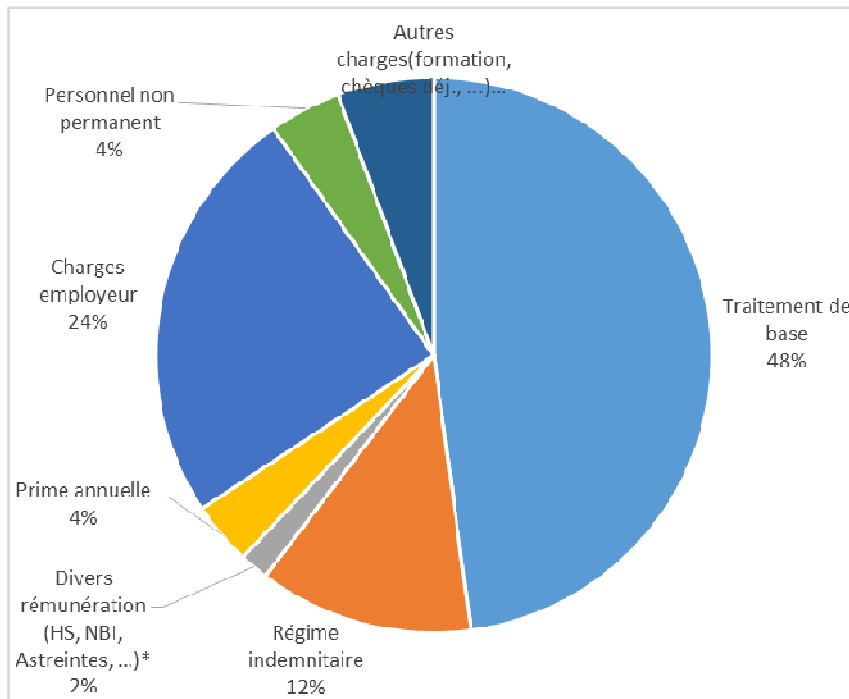
Masse salariale

- Sur le budget général, la masse salariale est en augmentation de 2,6%, soit une hausse de 1,1 M€
- Cette hausse est due à la création de 13 postes rattachés dans les directions porteuses des axes du projet LRTZC (Développement économique, DSIC, DTN, Eaux, Transports, TERE), postes pour partie financés, ainsi qu'à la création d'un nombre limité de postes nécessaires à la poursuite des engagements pris dans les différentes politiques publiques (Eaux, Urbanisme réglementaire, TERE, Patrimoine)
- L'augmentation nette (déduction faite des recettes perçues) de la masse salariale pour 2021 est de 1,6 % sur le budget général, 1,8 % sur le budget principal (1,4 % hors postes LRTZC)



V – Les principaux indicateurs financiers

Masse salariale – répartition par type dépenses



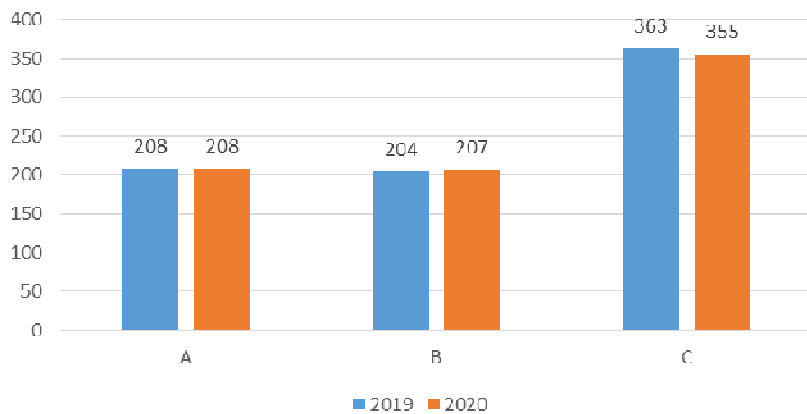
En K€	Prévisions 2021	
Traitement de base	21 084	47,9%
Régime indemnitaire	5 500	12,5%
Divers rémunération (HS, NBI, Astreintes, ...)*	745	1,7%
Prime annuelle	1 600	3,6%
Charges employeur	10 800	24,5%
Personnel non permanent	1 847	4,2%
Autres charges (formation, chèques déj., ...)	2 466	5,6%
TOTAL	44 042	

**Dont 110 K€ pour les heures supp, 150 K€ NBI*

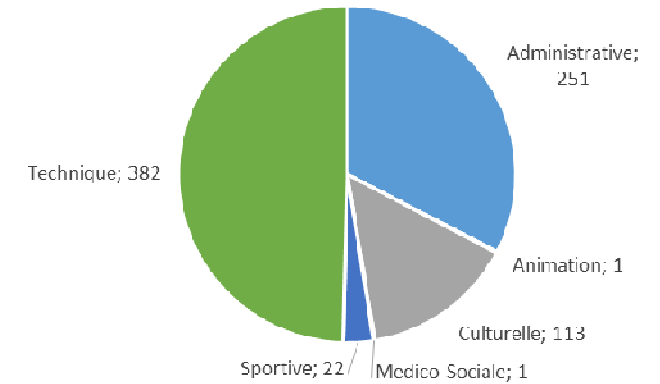
V – Les principaux indicateurs financiers

Effectifs par catégorie, par filière, et par genre : 770 agents

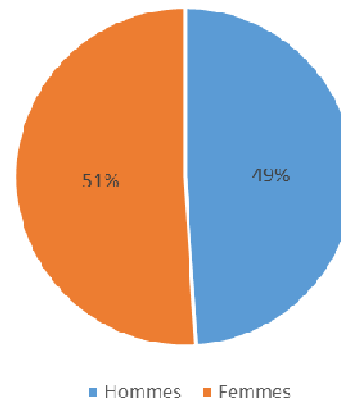
Effectifs par catégorie



Effectifs par filière



Effectifs par genre





VI – Dette

VI – Les principaux indicateurs financiers

4- Endettement – Budget Général

- 10 M€ empruntés sur l'année 2020. Un encours de dette à 51,6 M€, en hausse de 3 M€ sur la budget général
- Une prévision d'emprunts de 16 M€ pour 2021.

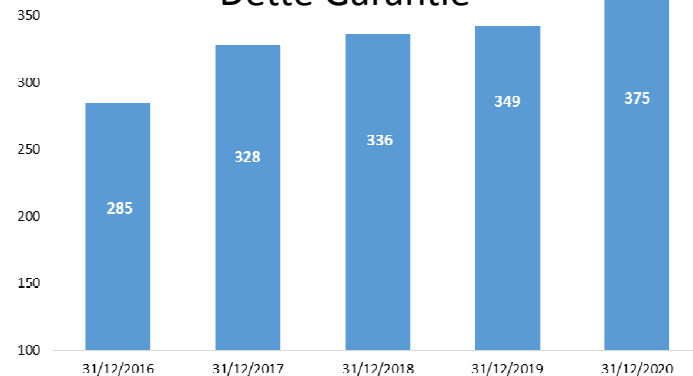
Endettement - Tous budgets <i>En millions d'euros</i>	ENCOURS AU	CAPITAL	NOUVEAUX	ENCOURS AU	Prévision	Encours
	31/12/19	REMBOURSÉ		EMPRUNTS	31/12/20	emprunts 2021
						31/12/21
Budget Principal	8,7	1,3	10,0	17,4	16,0	31,6
Budget Production d'Eau *	0,5	0,2	0,0	1,9	0,0	1,7
Budget Assainissement	25,0	2,3	0,0	22,7	0,0	20,4
Budget Mobilité Transports	3,2	1,2	0,0	2,0	0,0	1,3
Budget Gestion des Dechets	4,0	2,0	0,0	2,0	0,0	1,6
Budget Développement Economique	3,0	0,6	0,0	2,4	0,0	2,2
Budget Zones d'activités économiques	3,2	1,0	0,0	2,2	0,0	1,2
Budget Projets Urbains	1,0	0,1	0,0	0,9	0,0	0,8
Total général	48,6	8,7	10,0	51,6	16,0	60,8

* Reprise emprunt VLR suite transfert compétence (1,65M€)

1,89%

Taux moyen de
l'encours global

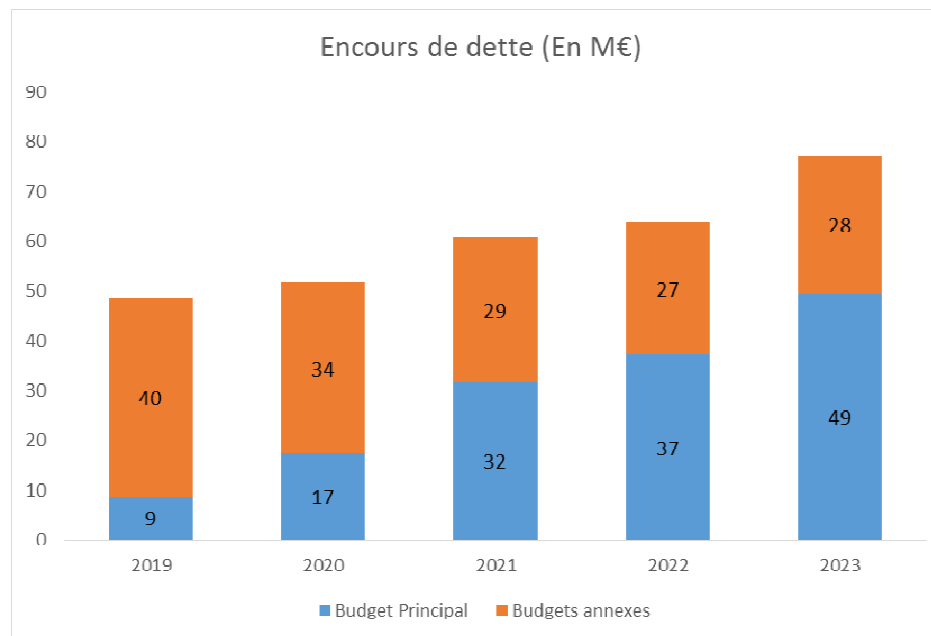
Dette Garantie



VI – Les principaux indicateurs financiers

4- Endettement – Prévisions d'évolution de l'encours

- L'encours de dette devrait se situer autour de 61 M€ fin 2021, et atteindre 77 M€ à horizon 2023
- Budget Principal : Après avoir atteint un niveau extrêmement bas en 2019 (8,6 M€), et afin de financer les projets majeurs (PEM, PAPI, Projets urbains, Habitat, ...), l'encours va augmenter de 30 M€ entre 2020 et 2023
- Budgets annexes : Une diminution de l'encours sur l'ensemble des budgets annexes est programmée sur la période (-6 M€). Un nouvel endettement est envisagé sur la seconde partie du mandat sur les budgets transports et assainissement



2 ans max
Cap. Désendettement
CdA fin 2021

4,3 ans
Moyenne 2019
autres agglos



VII – Principaux investissements **sur l'année 2021**

VII – Les principaux investissements sur l'année 2021

✓ MOBILITES : 22,6 M€

- Pôle d'échange multimodal : 15,7 M€
- Pistes cyclables : 2,8 M€
- Renouvellement flotte de bus : 2,1 M€

✓ ECONOMIE – EMPLOI : 15 M€

- Investissements ZAE (*Atlantech, Aubreçay, Corne Neuve, ...*) : 7,7 M€
- Participation travaux réhabilitation Port de Pêche : 0,5 M€
- Déploiement fibre (*9 communes*) : 0,9 M€
- Travaux Espace congrès : 1 M€

✓ AMENAGEMENT DE LA VILLE – PROJETS URBAINS : 15,6 M€

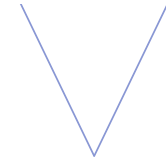
- Projet Urbain Joffre-Rompsay : 3 M€
- Travaux avenue Simone Veil: 3,5 M€
- Bongraine : 2,1 M€
- Aire d'accueil Gens du Voyage Chatellaillon : 0,8 M€

✓ GESTION DES DECHETS : 17 M€

- Mise aux normes UVE : 12,5 M€
- Centre de valorisation des déchets de Laleu : 3 M€



VII – Les principaux investissements sur l'année 2021



✓ HABITAT – POLITIQUE DE LA VILLE : 10 M€

- Accompagnement production de logements sociaux : 5,2 M€
- Aide à l'accès sociale à la propriété : 1 M€
- PRU Villeneuve les Salines : 1,8 M€

✓ EAU – ASSAINISSEMENT – GEMAPI : 25,5 M€

- PAPI Port Neuf : 5,4 M€
- Renouvellement réseaux assainissement : 7,8 M€
- Renouvellement réseaux d'eau potable : 4,2 M€
- Travaux Eaux pluviales urbaines : 1,8 M€

✓ EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS : 2,2 M€

- Requalification Médiathèque : 0,6 M€
- Gros entretien Piscines : 0,6 M€
- Etudes nouveau conservatoire : 0,7 M€

